

## Compte-rendu du conseil d'école du 18 octobre 2016

### Questions école

Le règlement de l'école est voté par l'ensemble des membres du conseil d'école

Bilan de la coopérative : la coopérative dispose d'un montant de 6300 euros. Pour l'instant, il n'est pas nécessaire de solliciter les familles financièrement.

Le premier appel se fera certainement en 2017

Effectifs et structure de l'école : Il y a 203 élèves inscrits à l'école.

deux CP ( Mesdames Danès et Lafargue ) ; un CE1 ( Mme TILLET ) ; un CE1/CE2 (Mme Bluntz,M.Deal) ; un CE2 ( Mme Beggar)

un CMI (Mme Ceççon,M.Deal) ; un CM1 /CM2 ( M.Dermilly) ; un CM2 ( Mme Pierson,M.Deal )

Projets dans les classes : toutes les classes sortiront plusieurs fois dans l'année mais les sorties se feront plutôt en dehors de Paris par mesure de sécurité.

certaines classes ont un projet « chorale » CE1 /CE2 et CE2

Les projets et les sorties ont été présentées aux familles lors des réunions de rentrée.

Les élèves bénéficieront encore cette année d'un spectacle en anglais à l'école par la compagnie d'OZ « Cendrillon et les 3 petits cochons »

Biblioclub : toutes les classes iront cette année encore au biblioclub

Point sur les langues vivantes : Il y a cette année 38 germanistes répartis entre le CE1 et le CM2.Mmes Lafargue et Pierson habilitées en allemand dispensent cet enseignement

sur le temps des APC .Tous les autres élèves font anglais

Les élèves sont germanistes ou anglicistes.

Lire et faire lire : des bénévoles de l'association « Lire et faire lire » viendront dans toutes les classes raconter des histoires aux élèves.

Calendrier des manifestations : la coopérative offrira encore cette année un petit déjeuner de Noël aux élèves le mercredi 14 décembre

les festivités se poursuivront par des présentations de classe et un bal autour du thème de « Versailles et Louis XIV  
semaine des arts du 19 au 23 juin

kermesse : vendredi 30 juin avec un goûter offert par la coopérative

Fin des cours : 7 juillet à 16h30

Remise des livrets : une remise individuelle des livrets aux familles aura lieu la semaine qui précède les vacances de Noël.

Les travaux de l'été : très bien, très joli mais peut-être un peu salissant.

PPMS : l'exercice annuel aura lieu le 29 novembre ( il s'agira d'un confinement simple )

Exercices anti-intrusion : il s'agit d'entraîner les élèves à se cacher ou à fuir en cas d'intrusion. Cinq exercices auront lieu dans l'année avec une difficulté croissante

Les animateurs font partie du dispositif.

Les médiateurs : le dispositif reprendra début novembre. Il s'agit de sensibiliser les élèves à la résolution non violente de conflits.Le temps péri-scolaire proposera

également aux élèves des brassards jaunes sur le temps de cantine.

Remplacement de Mme Falot : Mme TILLET assurera la classe jusqu'en janvier. Nous ne savons pas si Mme Falot pourra reprendre sa classe à ce moment là.

Vêtements oubliés : On demande aux élèves de descendre leurs manteaux car ils ne pourront pas remonter dans les étages après la fin des classes.

## Questions mairie :

**Bilan du 1<sup>er</sup> exercice attentat** : la conseillère pédagogique Mme Zylbermann et l'officier de prévention M.Lieber étaient présents .

Les points faibles et les points forts ont été évoqués. ( cour de récréation et le préau étant les points faibles)

Des travaux sont envisagés pour sécuriser l'école ( fermeture par une grille de l'accès à la maternelle en dehors des heures d'ouverture des écoles.)

**Demande d'installation de porte-manteaux supplémentaires dans le préau.** Il n'y a pas suffisamment de porte-manteaux pour

l'ensemble des élèves. De nombreux vêtements sont éparpillés sur le sol du préau.

**Pain dur** : le pain du goûter n'est pas dur, il s'agit du pain du jour livré dans la journée.

**Demande de plus de bio** : Il y a cinq composants bio. Ce n'est pas possible de faire plus car la production bio

ne peut répondre aux demandes des très nombreuses collectivités.

**L'accompagnement scolaire** : une majorité d'enseignants encadrent les études cette année en dehors du jeudi ;

Il est demandé aux intervenants de s'assurer à minima que les élèves aient fait leur travail.

**TNI** : il y aura un TNI de plus par école à partir de l'été 2017. Cette décision sera soumise au vote du conseil municipal.

**Châlet de la Féclaz** : tous les créneaux pour les scolaires ont été remplis. Pas de candidature à Marceau.